
Lors de la CAP de présélection nous avons demandé par courriel plus de visibilité sur le profil « plutôt » Formation Initiale (FI) ou Formation continue (FC) des candidats retenus. Il n'a pas été donné suite à notre demande en plaidant l'absence de choix en amont. Nous n'avons cependant pas été surpris de découvrir que ce choix avait été opéré lors du stage en établissement, bien évidemment pour des raisons pratiques car le déroulement du stage était différent selon ce profil retenu FI ou FC. Sans surprise car chaque directeur d'établissement avait effectué une sélection des profils et les établissements sont pour l'instant encore bien différenciés FI ou FC. Nous demandons donc que lors du prochain appel de candidature cette information nous soit communiquée, même si cela ne peut être que de manière indicative.

De même, nous avons évoqué le 15/03 la faiblesse de la présélection de profils GPE à Noisiel, ne permettant pas de répondre aux besoins du CFP et de l'établissement FI. Concernant Lyon également, nous avons attiré l'attention sur la volumétrie de la compétence Fisca PART, obligeant Clermont Ferrand à envoyer des enseignants en renfort pour l'animation de cours IR et FDL ainsi que pour les jurys d'oraux. Par ailleurs, une analyse rapide du ratio stagiaires/enseignants dément le surnombre officiellement affiché par le TAGERFIP de Lyon.

Il serait dommageable que ces lacunes de recrutement en FC doivent être compensées par une augmentation des synergies FI/FC. Le volontariat de principe ne doit pas se transformer en banalisation institutionnalisée pour pallier aux difficultés de fonctionnement au quotidien du CFP, sans évoquer bien sûr la problématique (probable ou future) de la mise à jour documentaire FI/FC actuellement en cours d'audit.

Nous sommes bien obligés de revenir sur les conditions matérielles d'organisation du stage 2017, qui ont confirmé là encore les propos tenus par la CGT lors de la CAP de présélection. Malgré les efforts importants mis en oeuvre par les équipes locales et le siège, le calendrier et la durée ne sont pas du tout adaptés à une évaluation objective et sereine des candidats. Le positionnement tardif a conduit à proposer des animations devant un public fictif, composé de personnels administratifs de l'ENFIP.

Enfin, nous ne pouvons conclure sans évoquer les projets importants de réforme de la formation de demain, importants par les enjeux bien sûr mais également par la teneur des réformes annoncées.

Les annonces concernant le recrutement (concours internes/externes le même jour, limitation aux nombre de présentations aux concours) ont suscité inquiétude et rejet.

Les chargés d'enseignement demandent à être associés le plus en amont possible au projet actuel de modification des règles de gestion, du calendrier et des contenus de la FIA. Ils ne peuvent se satisfaire d'être limités à la simple mise en oeuvre de ce projet mais sont tout à fait légitimes pour s'exprimer sur les contenus et méthodes pédagogiques.

Concernant la formation de demain, le Président précise que les organisations syndicales(OS) auront tout le loisir de faire part de leurs préoccupations et de leurs points de désaccord lors du groupe de travail (GT) prévu le 29 juin prochain. Les OS ont demandé que les enseignants soient associés à la démarche. Pour la CGT, ce n'est pas en GT que l'on peut construire la formation de demain et adapter les méthodes pédagogiques, mais bien en amont avec les enseignants.

Concernant les modifications de règles des concours, encore une fois au détriment des agents, le Président indique que cela doit passer par une modification statutaire.

Concernant les établissements de formation, le président a indiqué ne pas savoir si le réseau sera maintenu tel quel. Par ailleurs, le déséquilibre relatif aux effectifs enseignants par spécialité et par établissement déjà relevé les années précédentes perdure. L'exemple le plus frappant est celui entre Clermont-Ferrand et Lyon.

Concernant le stage GRH-10, cette année le président reconnaît qu'il n'a pas été facile de le

positionner dans le calendrier, compte tenu de la date tardive de la CAP de pré-sélection (décalée dans le temps pour avoir le maximum de visibilité notamment suivant les résultats du concours d'IP).

Concernant la répartition des futurs enseignants entre formation initiale (FI) et formation continue (FC), il est nécessaire que les intéressés et leurs tuteurs connaissent dès leur stage leur positionnement.

Concernant les viviers d'enseignants, la DG a précisé que la durée de séjour est de 3 ans au maximum avec appel suivant les besoins et la spécialité. Pour la CGT, le problème est que certains en sortent alors que d'autres sont pris dès la première année.

LA CGT A VOTÉ CONTRE LE PROJET DE SÉLECTION

Les deux candidats supplémentaires retenus à l'issue des débats sont ceux proposés par l'administration. C'est insuffisant.

fichiers:



[Télécharger cr_selection_enseignants_2017.pdf](#) (622.37 Ko)



[Télécharger dl_selection_enseignants_2017.pdf](#) (653.83 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Archives CAP Promotion / Sélection CAP A](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
